

PDRG FEADER 2014-2020

Mesure 8 – Investissement dans le développement des zones forestières et amélioration de la viabilité des forêts

N° TO	Intitulé TO	Instruction	Comité technique	Taux d'aide	Modulation	Type de Dépôt	Ligne de partage PDGR/ Complémentarité FESI
8.2.1	Agroforesterie	DAAF	COSDA	80%			AUCUNE
8.6.1	Modernisation des exploitants forestiers - bois d'œuvre	DAAF	CFB	75 %			Le financement des investissements relatifs à l'aval de la production (scieries et 2ème transformation) est pris en charge sur le FEDER